

Achat d'un bien en concubinage

Par Wincenty, le 13/12/2008 à 17:54

bonjour,

j'ai l'intention d'acheter un bien avec ma compagne et je souhaiterais connaîte les moyens de me "protéger" en cas de séparation et / ou décès d'une des deux parties.

quels sont les moyens et démarches nécessaires pour me couvrir le plus efficacement sachant que ma compagne a deux enfants, et donc me protéger du père de ces derniers..

il s'agit dun logement neuf.

Par dilou72, le 13/12/2008 à 22:15

bonsoir, demandés votre compagne au mariage et si elle dis oui vous etes protegé.

Par Wincenty, le 14/12/2008 à 08:50

mis à part cela :)

car ce n'est pas en projet pour le moment...